



Coordination Syndicale Départementale C G T des Services Publics (Territoriaux) des Alpes Maritimes

Catastrophe climatique : le rôle vital du Service Public

Notre département vient de connaître, vendredi dernier, un épisode climatique d'une gravité exceptionnelle. Les conséquences dans trois vallées, celles de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée, sont catastrophiques, et le bilan humain et matériel est d'ores et déjà dramatique. Nos pensées vont d'abord à toutes les victimes de ces événements.

Plus particulièrement, nous apportons notre hommage et notre soutien à tous nos collègues territoriaux, qui ont été en première ligne dès vendredi et continuent à l'être. Nous pensons bien évidemment aux sapeurs-pompiers du SDIS 06 -dont deux collègues ont hélas disparu à La Bollène-Vésubie-, aux collègues des routes, qu'ils dépendent de la Métropole ou du Département, et à ceux de Force 06. Mais nous pensons aussi à tous les agents des structures intercommunales et des communes touchées, notamment à celles qui sont restées coupées du monde ces derniers jours. Sans ressources, sans communication, ils sont souvent restés le seul recours de populations en détresse et traumatisées par la catastrophe.

Nous tenons aussi à saluer le rôle des autres agents du Service Public : Gendarmes et militaires, cheminots, hospitaliers, salariés de l'énergie, etc. Aux côtés de nos collègues, ils ont donné, malgré les difficultés, une magistrale leçon sur ce que veut dire servir l'Intérêt Général.

Dans plusieurs communes des Alpes-Maritimes, la solidarité s'organise d'ores et déjà et, là aussi, les agents territoriaux sont en première ligne.

Mais cette catastrophe et ses conséquences doivent aussi interroger sur les politiques mises en œuvre en matière d'aménagement et de prévention des inondations dans le département. Le changement climatique impose de raisonner de manière nouvelle et de faire preuve de détermination, pour éviter que se renouvelle ce type de drames. Nous sommes prêts, avec notre énergie et nos compétences, à prendre part à cette démarche.

Nice, le 6 octobre 2020